



Agents affectés à l'étranger : le vote CGT, un vote utile à plusieurs titres

Chers collègues, le 4 décembre prochain, vous êtes appelés à élire vos représentants. Pour vous qui êtes affectés à l'étranger, ces élections vont avoir une résonance particulière du fait de votre situation administrative. Agents de la DGFIP, vous dépendez de la Trésorerie Générale pour l'Etranger, et êtes astreints à des durées de séjour limitées dans le temps.

Dans le contexte de l'austérité budgétaire, la recherche d'économies guide essentiellement l'action publique. Cela se fait au détriment des agents et de leurs missions. Alors que vous subissiez déjà les mesures de gel du point d'indice et de frein aux volumes de promotions, vous avez également été confrontés à la fiscalisation de vos indemnités de résidence à l'étranger. Or, **la modulation de ces indemnités tient compte de l'éloignement, mais également des conditions d'exercice des missions. Dans un monde en profonde mutation géopolitique, vous êtes ainsi confrontés à des situations parfois difficiles, que ces indemnités sont censées prendre en compte.**

Quelle s'appelle RGPP, MAP, ou Revue des missions, la doctrine gouvernementale n'évolue guère : rationalisation des structures implantées, réduction des effectifs, abandon de missions... C'est ainsi que le réseau de la DGFIP à l'étranger est alimenté de bruits de couloirs dans la période actuelle. **Voter CGT c'est ne pas se résigner et porter l'idée que d'autres choix sont possibles.**

Après avoir obtenu que vos affectations soient vues dans le cadre des CAP compétentes, la CGT Finances Publiques a aussi œuvré pour l'établissement de règles claires et transparentes quant aux critères d'affectation. **La voix de la CGT a pu porter grâce au poids que les agents lui ont donné dans leurs votes lors des dernières élections.**

La CGT ne se satisfait pas pour autant de l'existant. Trop de postes restent soumis à l'arbitraire du « profil », et le roulement important des effectifs comporte des risques psycho-sociaux non négligeables.

Votre vote pour la CGT aura une importance cruciale dans une période où les règles de gestion dans les services à l'étranger doivent encore être affinées dans le cadre de la création de la DGFIP. La CGT Finances Publiques, qui est favorable à l'ouverture de l'ensemble du réseau « hors métropole » à tous les agents, exige préalablement un bilan des règles de gestion actuelle pour prendre en compte au mieux les spécificités des services à l'étranger.

A ce titre, vous allez faire face à une innovation à l'occasion de ces élections avec l'introduction de comités techniques de proximités dans les services de l'Etat à l'étranger. Si vous continuerez à dépendre des CT propres à la DGFIP et à notre ministère, vous bénéficierez désormais d'une instance de représentation locale de tous les personnels placés auprès de l'ambassade. Cette instance sera notamment consultée, dans le respect des compétences propres à notre administration, sur les questions et projets de textes intéressants les services. Elle permettra notamment de tenir compte des conditions de vie locales, des conditions d'emplois des agents de droit local, et de traiter des questions ayant trait à l'hygiène et la sécurité dans l'ambassade.



Montreuil, le 18/11/2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451 •

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Choisir une liste CGT Finances Publiques, c'est lui donner la responsabilité de porter vos revendications directement devant le ministre, la direction générale, la direction de la TGE et l'ambassade locale.

Le 4 décembre en votant, vous choisirez vos représentants ! Vous choisirez qui s'adressera directement au directeur pour la défense et le renforcement de nos missions, de nos structures, de nos garanties collectives pour les 4 ans à venir !

Dès lors, le 4 décembre voter CGT Finances Publiques, c'est choisir de revendiquer :

- ▶ Un montant forfaitaire de l'indemnité de résidence qui compense les charges liées aux fonctions exercées et aux conditions locales d'existence ;
- ▶ Refuser l'introduction du Régime Indemnitare des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique qui vise à fonctionnaliser les primes, tout en intégrant une part liée à la manière de servir ;
- ▶ Dire non au dogme des suppressions d'emploi et revendiquer des moyens humains à la hauteur des besoins pour le bon accomplissement de nos missions ;
- ▶ Demander l'implantation de centres de formation professionnelle internes à la DGFIP en zones « caraïbes » et « pacifique ».

Le 4 décembre voter CGT Finances Publiques aux CT, c'est choisir une liste de candidats représentatifs de toute la DGFIP, de toutes ses missions, de tous ses agents !

Le 4 décembre voter CGT Finances Publiques aux CT, et CGT au CTPL, c'est choisir de rappeler notre opposition à l'ensemble des mesures de régressions sociales et réaffirmer collectivement que d'autres choix sont possibles !

**LE 4 DÉCEMBRE 2014 À LA DGFIP,
donnez-vous des élus, proches de vous,
à votre écoute, disponibles et compétents !**

Le 4 décembre 2014

Votez CGT